

EDU NEWS

Le trimestriel de l'éducation

Juin
2009

11



LES NOUVEAUX OUTILS D'ÉVALUATION À L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Les cycles d'apprentissage et l'enseignement fondé sur les compétences amènent l'École fondamentale à se tourner vers de nouvelles pratiques d'évaluation. Les nouveaux outils sont introduits dès l'année scolaire 2009-2010 : les bilans intermédiaires du développement des compétences (cycles 1 et 2) et le bilan de fin de cycle (cycles 1-4), accompagnés d'entretiens individuels avec les parents.

Avec l'organisation en cycles, les élèves disposent désormais de deux années pour développer les compétences visées par les socles. Il va de soi que l'école doit, au cours de cette période, régulièrement informer les parents sur les performances de leur enfant. Or, l'évaluation a des finalités distinctes selon qu'elle se fait en cours de cycle ou à la fin d'un cycle.

Au **cours du cycle**, l'évaluation doit illustrer dans quelle mesure l'élève a développé les compétences visées et quelle progression lui reste à faire pour répondre aux

objectifs de fin de cycle (**évaluation formative**). À la fin de chaque trimestre, la progression des apprentissages réalisés est consignée dans un **bilan intermédiaire du développement des compétences**.

À la **fin de chaque cycle**, l'évaluation doit permettre de dresser le bilan des apprentissages réalisés au cours du cycle et de certifier les compétences développées (**évaluation certificative**). Le portrait global des compétences de l'élève, toujours par rapport aux attentes de fin de cycle, est résumé dans le **bilan de fin de cycle**.

L'approche d'évaluation basée sur les bilans intermédiaires et le bilan de fin de cycle se veut résolument motivante et constructive. À l'élève et aux parents, elle permet de prendre conscience des progrès accomplis dans les différents domaines d'apprentissage. Au personnel enseignant, elle permet d'identifier les besoins individuels de chaque enfant et de mieux cibler les mesures d'appui ou d'enrichissement.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

LE BILAN INTERMÉDIAIRE AU CYCLE 2

Le bilan intermédiaire est rempli à la fin de chaque trimestre d'un cycle et remis aux parents lors d'un entretien individuel avec l'enseignant.

Le bilan intermédiaire a une double fonction w

1. Il **renseigne sur les compétences à développer**, définies pour chaque branche dans le plan d'études et regroupées par domaines d'apprentissage. Les compétences à développer par tous les élèves sont celles fixées dans les socles de compétences. Les libellés de ces compétences (descripteurs) ont été choisis de manière à être compréhensibles pour les parents. Pour l'allemand et les mathématiques, le bilan comporte également des descripteurs qui correspondent à des compétences se situant au-delà du socle. Ils seront visés à partir du moment où l'élève aura atteint le socle de compétences.
2. Le bilan intermédiaire **documente la progression individuelle** de l'élève, dans chaque matière enseignée et pour chaque compétence visée par le socle.

L'introduction du bilan intermédiaire

En 2009-2010, le bilan intermédiaire est introduit aux cycles 1 et 2. Au cycle 2, il remplace les bulletins chiffrés traditionnels. Le bilan intermédiaire du cycle 1 diffère du modèle utilisé au cycle 2 (voir page 5).



Le développement des compétences ne s'arrête pas aux socles.

L'École fondamentale a la responsabilité d'amener tous les élèves aux compétences visées par les socles et l'ambition d'amener le plus grand nombre à les dépasser. Chaque élève doit être encouragé à progresser le plus loin possible. Les grilles du bilan intermédiaire tiennent compte de cette ambition : elles offrent la possibilité de documenter une progression au-delà des socles.

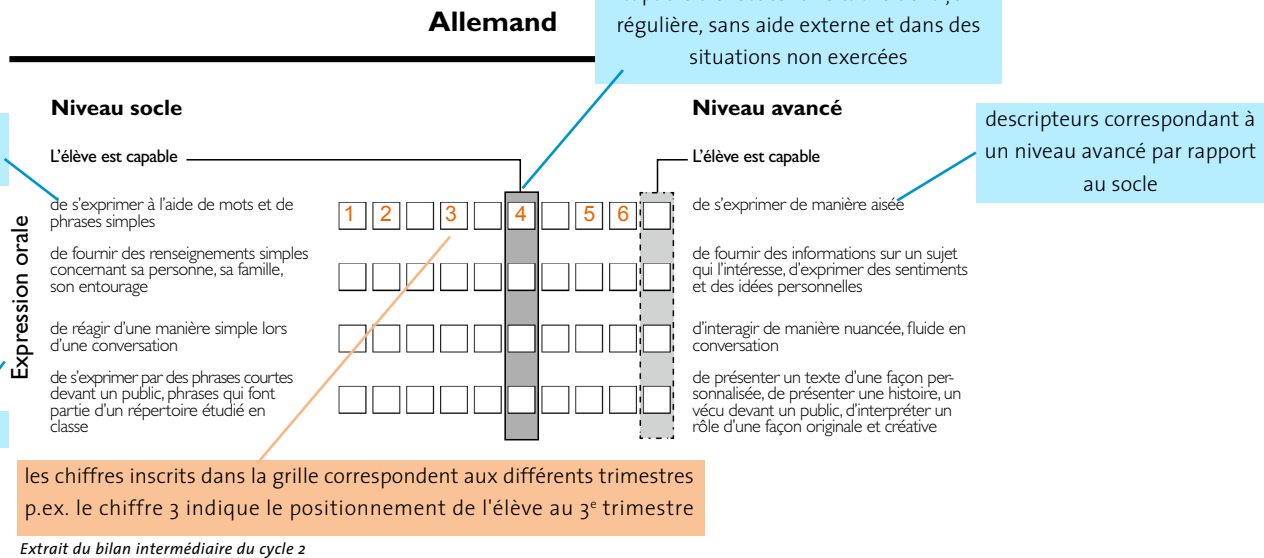


Documenter la progression individuelle de chaque élève

Au cours du cycle, l'élève développe différentes compétences par rapport aux objectifs fixés dans le socle. À la fin du trimestre, l'enseignant porte un jugement sur le degré de développement de chaque compétence en le comparant au **niveau exigé du socle**. L'élève maîtrise le niveau du socle s'il est capable d'exercer une tâche de **manière régulière, sans aide externe** et dans des **situations non exercées**.



l'élève maîtrise le niveau socle s'il est capable d'exécuter une tâche de façon régulière, sans aide externe et dans des situations non exercées



Pour évaluer le développement des différentes compétences, l'enseignant s'appuie sur les informations qu'il a recueillies tout au long du trimestre. Les méthodes employées peuvent varier (tests, analyse de productions de l'élève, observation...), mais les tâches demandées aux élèves doivent permettre d'apprécier leurs compétences dans des situations complexes et des contextes variés.

Chaque compétence libellée dans le bilan intermédiaire est assortie d'une grille. Les cases en permettent à

l'enseignant d'indiquer, pour chaque trimestre, le positionnement de l'élève par rapport au socle. Par exemple, en inscrivant le chiffre 1 dans une case de la grille, il indique le positionnement de l'élève à la fin du 1^{er} trimestre.

La grille qui se complète ainsi au fur et à mesure des trimestres permet de suivre le cheminement de l'élève dans le temps, toujours par rapport aux attentes de fin de cycle définies.

Les compétences transversales

À côté du développement des compétences disciplinaires, le bilan intermédiaire renseigne également sur les compétences qui ne sont pas liées à une branche spécifique. Ces **compétences transversales** indiquent la manière dont l'élève travaille à l'école; elles sont évaluées à l'aide de 4 lettres :

Le portfolio

Le ministère prévoit l'introduction progressive du portfolio, dossier qui documente le travail et la progression de l'élève. La mise en oeuvre du portfolio figure parmi les priorités retenues dans le programme de la [formation continue 2009-2010](#).

A = à améliorer ; **B** = satisfaisant ; **C** = bien ; **D** = excellent

Exemple :

L'élève	Trim.1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4	Trim. 5	Trim. 6
coopère et collabore avec ses condisciples	A	B	C	C	D	C

LE BILAN DE FIN DE CYCLE (CYCLES 2-4)

L'introduction du bilan de fin de cycle

En 2009-2010, le bilan de fin de cycle est introduit pour les 4 cycles de l'enseignement fondamental. Aux cycles 1 et 2, il est remis aux parents ensemble avec le dernier bilan intermédiaire du cycle. Aux cycles 3 et 4, il accompagne le dernier bulletin trimestriel du cycle.

À la **fin du dernier trimestre du cycle**, l'équipe pédagogique dresse le bilan des compétences que l'élève a développées dans chaque branche et chaque domaine d'apprentissage, toujours par rapport aux objectifs définis dans les socles.

Le bilan de fin de cycle certifie que l'élève a développé les compétences qui lui permettent de **continuer ses apprentissages au cycle suivant**. Aux cycles 1 et 2, il tient compte de la progression documentée dans les bilans intermédiaires. Pour l'avancement du cycle 2 au cycle 3, les socles définis pour l'allemand et les mathématiques sont pris en compte. Pour l'avancement au cycle 4, s'y ajoute le socle pour le français.



CYCLE 3

Domaines de développement et d'apprentissage	
	Certification
Compétences transversales	C
Allemand	
Compréhension orale	niveau d'excellence
Expression orale	socle dépassé
Compréhension écrite	socle atteint
Expression écrite	socle atteint

Extrait d'un bilan de fin de cycle (cycle 3)

Le dossier d'évaluation

À son entrée à l'école luxembourgeoise, chaque élève reçoit un dossier d'évaluation. Ce dossier regroupera les bilans intermédiaires et les bilans de fin de cycle pendant toute la scolarité à l'enseignement fondamental. Il pourra en outre comporter des travaux qui illustrent la progression de l'élève dans les différents domaines de développement et d'apprentissage.

Le bilan de fin de cycle est communiqué aux parents à l'aide des libellés suivants :

- **socle atteint** : l'élève répond aux attentes de fin de cycle;
- **socle dépassé** : l'élève dépasse les attentes de fin de cycle;
- **socle atteint sous réserve** : l'élève répond partiellement aux attentes de fin de cycle et nécessitera un soutien particulier après son passage au cycle suivant;
- (uniquement pour les cycles 3 et 4) : **niveau d'excellence** : l'élève a atteint un niveau de développement exceptionnel d'une ou de plusieurs compétences.

Pour les élèves qui ont atteint un socle avec difficulté, lorsqu'une ou plusieurs compétences ne semblent pas acquises de manière durable, le bilan précise les mesures qui seront à prendre au cycle suivant pour aider l'élève à consolider ses apprentissages. La description de ces mesures fait partie du bilan de fin de cycle sous forme d'annexe.

LES BILANS AU CYCLE 1

Le cycle 1 met en place les premiers apprentissages scolaires et se trouve à la base de tous les apprentissages ultérieurs. Tout au long du cycle, les enfants vivent des situations et font des activités qui les amènent à développer les compétences visées dans les socles. Ces compétences sont regroupées, structurées et organisées en domaines d'apprentissage.

Dès l'année scolaire 2009-2010, les **bilans intermédiaires du développement des compétences** et le **bilan de fin de cycle** sont également introduits au cycle 1. Utilisés lors des entretiens individuels avec les parents, ils poursuivent les mêmes objectifs qu'au cycle 2 : documenter le processus de développement de l'enfant par rapport aux objectifs fixés et informer les parents des attentes que l'école a pour leur enfant.

Cependant, les bilans au cycle 1 diffèrent des modèles utilisés pour le cycle 2. Ils sont spécialement adaptés aux situations d'apprentissage, à la forme des productions et aux modes d'observation et d'évaluation propres à ce cycle.

Le bilan intermédiaire

Les bilans intermédiaires sont utilisés lors des entretiens réguliers avec les parents. Ils servent à un véritable **échange d'observations et de réflexions** entre l'équipe



pédagogique et les parents sur le cheminement et les apprentissages individuels de l'enfant, toujours en rapport avec les attentes de fin de cycle.

Le bilan intermédiaire au cycle 1 comporte 3 rubriques essentielles qui servent à **structurer l'échange avec les parents**.

1. La **rétrospective de l'équipe pédagogique**. Cette rubrique est remplie par l'équipe pédagogique préalablement à l'entretien avec les parents. L'équipe y note ses réflexions et observations quant aux progrès et apprentissages que l'enfant a réalisés dans les différents domaines d'apprentissage. Lors de l'entretien avec les parents, le personnel enseignant et éducatif peut recourir à différents supports pour illustrer et expliquer ses propos : productions de l'enfant, objets et jeux préférés, portfolio, fiches d'observation du LBK1 (voir plus loin), etc.

2. Réservée aux observations et aux réflexions des parents, la rubrique **rétrospective des parents** est remplie lors de l'échange. L'enfant vit également des situations d'apprentissage à la maison. Quelle évolution les parents ont-ils pu observer ? Ont-ils des informations supplémentaires qui permettent de soutenir ou de différencier les réflexions de l'équipe pédagogique ?

3. La rubrique **perspectives communes** est remplie à la fin de l'entretien. Les constats échangés entre parents et équipe permettent d'alimenter une réflexion commune. Les objectifs communs qui se dégagent de cette réflexion sont consignés dans le bilan.

Les bilans intermédiaires permettent ainsi de suivre l'évolution de l'enfant et de garder une trace écrite des échanges et des décisions prises.

	1er échange
Thèmes à aborder :	
Matériel et pièces à l'appui : Fiches LBK1, portfolio, matériel didactique etc.	
Rétrospective de l'équipe pédagogique : Situation actuelle ; Processus de développement et d'apprentissage dans les différents domaines: progrès, changements etc. ; Informations importantes (p. ex. amitiés, Intérêts, etc.).	
Rétrospective des parents : Situation actuelle ; Processus de développement et d'apprentissage: progrès, changements etc. ; Informations importantes (événements familiaux etc.).	
Perspectives communes : Planification : • Objectifs ; • Étapes suivantes ; • Mesures à envisager.	

Le bilan de fin de cycle

Au cycle 1, le bilan de fin de cycle est établi par l'équipe pédagogique et remis aux parents ensemble avec le dernier bilan intermédiaire.

Tout comme pour les autres cycles de l'enseignement fondamental, le bilan de fin du cycle 1 **certifie que l'enfant a développé les compétences qui lui permettent de continuer ses apprentissages au cycle suivant**. Pour cette décision, seuls les socles définis dans le domaine langagier (production et compréhension orales) et dans le domaine du raisonnement logique et mathématique sont pris en compte.



Lorsqu'un enfant ne répond pas aux attentes de fin de cycle dans un domaine, une description détaillée du profil de ses compétences est ajoutée au bilan de fin de cycle. L'équipe pédagogique du cycle 2 disposera ainsi des informations utiles pour offrir à l'enfant les mesures d'aide ou d'enrichissement nécessaires.



Un outil d'observation complémentaire aux bilans : le LBK1

Pour établir des bilans fondés à différents moments et à la fin du cycle, le personnel enseignant et éducatif du cycle 1 dispose d'un outil complémentaire qui permet d'observer et de documenter le cheminement individuel de l'enfant vers les objectifs de fin de cycle : le *Lëtzebuenger Beobachtungskonzept fir den 1. Cycle* (LBK1).

Le LBK1 prend appui sur les socles de compétences définis pour la fin du cycle 1. Les connaissances et compétences visées y sont réparties en 12 domaines de développement, associés aux 6 domaines d'apprentissage du plan d'études.

Le concept part de ce que l'enfant sait déjà faire et se fonde sur l'observation répétée de l'enfant à différents moments du cycle. Il propose 3 outils qui permettent de suivre les apprentissages réalisés et de documenter la trajectoire propre à chaque enfant : les fiches d'appréciation, les fiches d'observation et le portfolio.

1. Au terme de chaque période d'observation, les enseignant(e)s et, le cas échéant, les éducatrices/trices apprécient d'abord le niveau de développement

de l'enfant dans chacun des 12 domaines. Pour ce faire, ils/elles s'orientent aux socles de compétences, mais également aux connaissances de la psychologie développementale. Les conclusions de cette appréciation sont notées dans les **fiches d'appréciation**.

2. Lorsque l'enfant présente un retard ou une avance par rapport au niveau de développement qui correspond à son âge, ces constats sont consignés dans les **fiches d'observation**. Les prochaines étapes de développement possibles et les mesures pédagogiques et didactiques à envisager sont ensuite formulées sur ces fiches.

3. Complémentairement aux fiches d'appréciation et d'observation, le personnel enseignant et éducatif constitue ensemble avec l'enfant un **portfolio**. Ce dossier recueille une panoplie de documents qui illustrent les petits et les grands pas de développement : productions de l'enfant, enregistrements, photographies, etc.

L'appréciation et l'observation, et par là, les inscriptions sur les fiches, ne constituent pas des fins en soi, mais rendent possible une compréhension approfondie du développement et des apprentissages de l'enfant.

Considérer chaque enfant comme personnalité entière avec ses forces et faiblesses, ses besoins et intérêts ainsi que son vécu personnel permet d'élargir le regard, de nuancer les observations faites et se trouve à la base d'un enseignement différencié.

Bilans et LBK1 : une complémentarité au profit de la transparence

L'utilisation des outils du LBK1 présente l'avantage de faciliter la préparation des bilans et des entretiens avec les parents. Le personnel enseignant et éducatif peut en effet s'appuyer sur les informations notées dans les fiches et les productions recueillies dans le portfolio pour alimenter les réflexions échangées lors de l'entretien avec les parents, faire une rétrospective nuancée et formuler les perspectives de développement. À la fin du cycle, en dressant le bilan de fin de cycle, le titulaire peut fonder la certification des compétences développées sur des observations et documents divers et authentiques recueillis au cours du cycle à l'aide du LBK1.

La formation continue

Depuis septembre 2007, quelque 250 enseignant(e)s, éducateurs, éducatrices et autres professionnels du domaine éducatif ont suivi des cours de formation continue sur le LBK1 offerts par l'Institut de formation continue. Une offre de formation est également prévue pour l'année scolaire 2009-2010. Suite aux demandes,

les réunions d'échange, organisées pour accompagner le personnel enseignant lors de la phase d'initiation au concept, seront prolongées. Ces réunions permettent aux participants d'échanger leurs expériences, de trouver des réponses aux questions qui se posent et d'approfondir certains aspects importants dans le cadre d'ateliers. En 2009-2010, elles seront axées e.a. sur les rapports entre le LBK1 et les bilans intermédiaires, l'utilisation du LBK1 dans le cadre d'une approche par compétences, etc.

L'évaluation du concept

L'initiation au concept et son utilisation quotidienne sont évaluées de façon continue depuis 2007 : le LBK1 connaît un succès grandissant, mais les défis restent multiples : optimiser l'utilisation du LBK1 dans les classes de l'éducation précoce face à des groupes de tailles et compositions différentes, encourager les équipes pédagogiques à participer ensemble aux formations offertes afin d'optimiser l'utilisation du LBK1, etc. L'évaluation se fait de différentes façons et par différents moyens : les réflexions et propositions du personnel enseignant et éducatif sont prises en compte à travers les réunions d'échanges, par le biais de questionnaires et d'entretiens, etc. Le but est en tout cas d'optimiser les différents instruments du LBK1 et de les adapter le mieux possible aux exigences de la situation scolaire luxembourgeoise.

RÉUNIONS D'INFORMATION SUR LES BILANS INTERMÉDIAIRES

En juin et juillet, le Service de l'enseignement fondamental du ministère, en collaboration avec le Collège des inspecteurs et l'Institut de formation continue du SCRIPT organise des réunions régionales d'information sur le concept et l'utilisation des bilans intermédiaires aux cycles 1 et 2 :

Cycles 1 et 2 : bilans intermédiaires et approche pédagogique en mathématiques		
Date	Horaire	Lieu
mercredi 24 juin 2009	de 16.30 à 18.30 heures	Luxembourg - Forum Geesseknäppchen 40, Boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg
jeudi 25 juin 2009	de 14 à 16 heures	Remich - CEFOS /centre de formation et de séminaires 12, rue du Château, L-5516 Remich
vendredi 26 juin 2009	de 16.30 à 18.30 heures	Mersch - Salle des fêtes du LCD Square Princesse Marie-Astrid, L-7523 Mersch
lundi 29 juin 2009	de 16.30 à 18.30 heures	Esch-sur-Alzette - Chapiteau du Théâtre d'Esch Place de l'exposition, L-4110 Esch-sur-Alzette
jeudi 02 juillet 2009	de 14 à 16 heures	Mamer - Salle des fêtes du LTJBM rue Gaston Thorn, L-8268 Mamer
vendredi 03 juillet 2009	de 16.30 à 18.30 heures	Bettembourg - Salle des fêtes du Château 13, rue du Château, L-3201 Bettembourg
lundi 06 juillet 2009	de 16.30 à 18.30 heures	Luxembourg - Forum Geesseknäppchen 40, Boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg
mardi 07 juillet 2009	de 14 à 16 heures	Differdange - Hall de la Chiers 66, Rue Emile Mark, L-4620 Differdange
mercredi 08 juillet 2009	de 16.30 à 18.30 heures	Echternach - Trifolion, Centre Culturel, Touristique et de Congrès Echternach 2, Porte Saint Willibrord, L-6486 Echternach
vendredi 10 juillet 2009	de 16.30 à 18.30 heures	Hosingen - salle des fêtes du Centre culturel de Hosingen 9, op der Héi, L-9809 Hosingen

L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SECONDAIRE TECHNIQUE

À l'enseignement secondaire et secondaire technique, la transition vers l'enseignement et l'apprentissage fondés sur les compétences a été amorcée en 2005 et les travaux se poursuivent selon le calendrier prévu. En 2009-2010, l'approche par compétences et l'utilisation du complément au bulletin seront consolidées et étendues.

Coup d'œil sur l'année scolaire 2009-2010 :

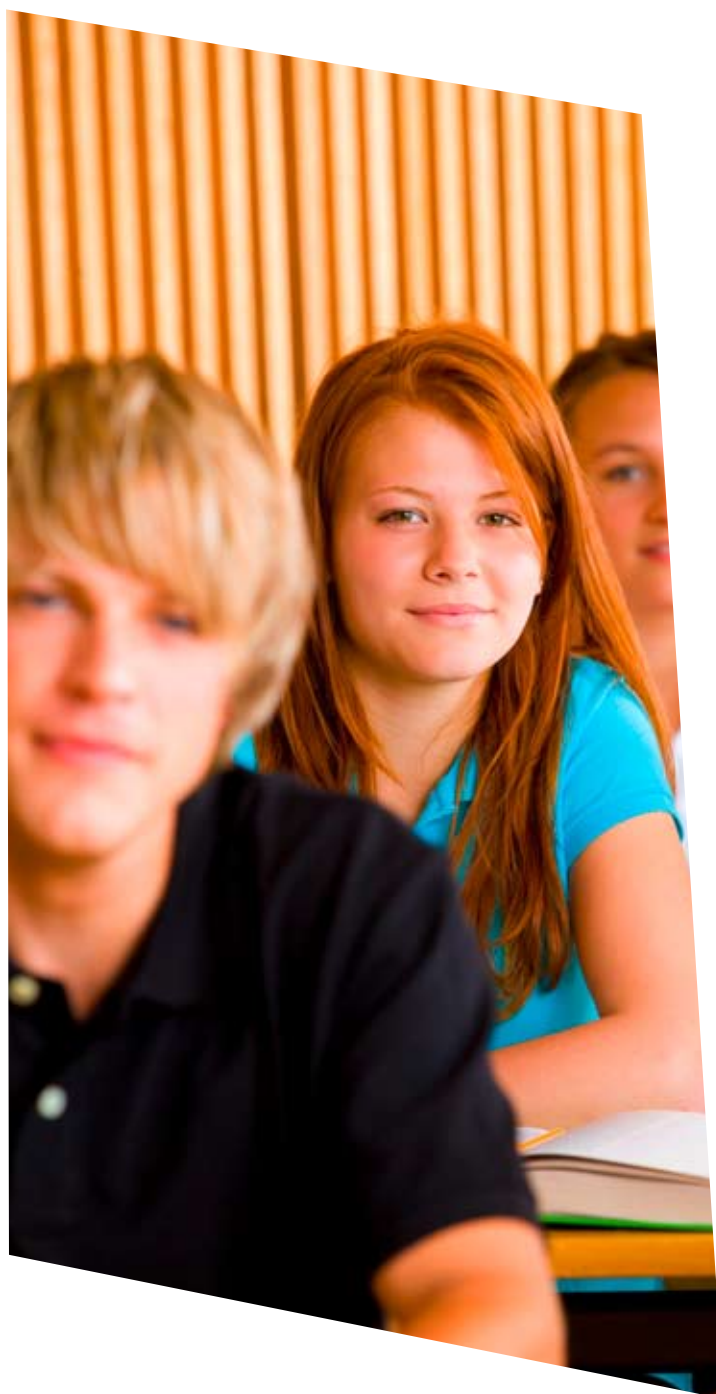
En 2009-2010, toutes les classes de **7^e ES** et **EST** travailleront selon l'approche par compétences dans 6 branches : allemand, français, mathématiques, sciences naturelles, éducation artistique et éducation physique. Pour toutes ces branches à l'exception de l'éducation artistique, les élèves recevront un complément au bulletin qui apportera une interprétation plus nuancée de leurs compétences dans les différents domaines d'apprentissage.

En classes de **6^e ES** et **8^e EST**, l'approche par compétences sera également généralisée dans ces 6 branches, auxquelles s'ajoutera l'anglais. Le complément au bulletin sera utilisé dans 5 branches : allemand, français, anglais, mathématiques et éducation physique.

Toutes ces classes travailleront sur la base de programmes remaniés et de matériels didactiques adaptés à l'approche par compétences.

13 lycées pilotes étendront l'approche par compétences aux classes de **5^e ES** et **9^e EST** en mathématiques, en allemand, en français et en éducation physique et utiliseront le complément au bulletin dans ces branches (à l'exception de l'éducation physique). Il s'agit des Lycée classique Echternach, Lycée Aline Mayrisch, Lycée du Nord, Lycée technique de Bonnevoie, Lycée technique Josy Barthel à Mamer, Lycée technique des Arts et Métiers, Lycée technique à Ettelbrück, Lycée technique agricole, Nordstadlycée, Lycée technique Joseph Bech, Lycée technique d'Esch-sur-Alzette, Lycée technique Lallange, Lycée technique Nic Bieber. Par ailleurs, les classes de 5^e option latine de tous les lycées travailleront selon l'approche par compétences et utiliseront le complément au bulletin en anglais.

Aux classes de **4^e ES** et de **10^e CM et TG de l'EST**, l'approche par compétences sera introduite en mathématiques et en éducation physique.



LES ARRONDISSEMENTS D'INSPECTION EN 2009-2010

À partir du 15 septembre 2009, l'affectation des inspecteurs et des candidats-inspecteurs aux 21 arrondissements se présentera comme suit :

1^{er} arrondissement : Monsieur Jean-Pierre Schmit

Ville de Luxembourg : Beggen, Bonnevoie, Cents, Clausen, Dommeldange, Eich, Grund, Hamm, Mühlenbach, Neudorf, Pfaffenthal, Verlorenkost, Ville-Haute

2^e arrondissement : Monsieur Guy Medinger

Ville de Luxembourg : Belair, Cessange, Luxembourg-Gare, Gasperich, Hollerich, Kiem, Kirchberg, Limpertsberg, Merl, Rollingergrund, Val-Ste-Croix, Weimershof, Weimerskirch

3^e arrondissement : Madame Francine Vanolst

Hesperange, Kopstal, Écoles privées situées sur le territoire de la Ville de Luxembourg

4^e arrondissement : Madame Arlette Lommel

Bertrange, Mamer, Strassen, Steinsel, Walferdange

5^e arrondissement : Madame Nicole Simon

Bascharage, Clemency, Dippach, Garnich, Leudelange, Reckange, Steinfort

6^e arrondissement : Monsieur Mirko Mainini

Ville de Differdange

7^e arrondissement : Monsieur Fernand Kolb

Ville de Dudelange, Mondercange

8^e arrondissement : Monsieur Joa Baum

Ville d'Esch-sur-Alzette

9^e arrondissement : Monsieur Alex Kockhans

Pétange, Ville de Rumelange

10^e arrondissement : Monsieur Jean-Paul Welter

Bettembourg, Frisange, Kayl

11^e arrondissement : Madame Jeanne Letsch

Sanem, Schiffflange

12^e arrondissement : Monsieur Victor Scheier

Bous, Burmerange, Dalheim, Mondorf, Roeser, Schengen, Stadtbredimus, Waldbredimus, Weiler-la-Tour, Wellenstein, Ville de Remich

13^e arrondissement : Monsieur Pierre Reding

Contern, Flaxweiler, Lenningen, Niederanven, Sandweiler, Schuttrange et Wormeldange, Ville de Grevenmacher

14^e arrondissement : Madame Monique Melchers

Bech, Betzdorf, Biwer, Heffingen, Junglinster, Manternach, Mertert, Mompach

15^e arrondissement : Madame Nicole Wagner ép. Gudenburg

Beaufort, Berdorf, Consdorf, Ermsdorf, Medernach, Reisdorf, Rosport, Waldbillig, Ville d'Echternach

16^e arrondissement : Monsieur Gérard Roettgers

Bettendorf, Colmar-Berg, Erpeldange, Feulen et Schieren, Villes de Diekirch et d'Ettelbruck

17^e arrondissement : Madame Diane Dhur

Bissen, Boevange, Fischbach, Larochette, Lintgen, Lorentzweiler, Mersch, Nommern, Saeul, Vichten

18^e arrondissement : Monsieur Patrick Mergen

Beckerich, Ell, Hobscheid, Kehlen, Koerich, Préizerdaul, Re-dange, Septfontaines, Tuntange, Useldange, Wahl

19^e arrondissement : Monsieur Jean Losch

Bourscheid, Clervaux, Consthum, Heinerscheid, Hoscheid, Hosingen, Munshausen, Putscheid, Tandel, Troisvierges, Weiswampach, Winccrange, Ville de Vianden

20^e arrondissement : Monsieur Guy Masselter

Boulaide, Esch-sur-Sûre, Eschweiler, Goesdorf, Grosbous, Heiderscheid, Kiischpelt, Lac de la Haute-Sûre, Mertzig, Neunhausen, Rambrouch, Winseler, Ville de Wiltz

21^e arrondissement : Monsieur Serge Hastert.

Écoles européennes et écoles à régime linguistique spécial



NOUVELLES NOMINATIONS

Mme Gaby Kunsch, directrice de l'Institut national des langues

M. Carlo Welfring, directeur de l'École de la 2^e chance

M. Lucien Berscheid, directeur adjoint du Lycée Technique "École de Commerce et de Gestion"

Mme Antoinette Thill-Rollinger, directrice du Centre de psychologie et d'orientation scolaires

